

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
5000 NAMUR 1
P 904 156

LA LETTRE DES CCATM

POUR LES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE MOBILITÉ

N° 83 • AUTOMNE 2015

© Benjamin Assouad - Bernissart, Canal de Pommerœul

LE PASSAGE DE L'EAU



Editeur responsable :
Christophe Schouwe Rue Nanon 98 - 5000 Namur



SOMMAIRE

La lettre en Image	3
Enjeu	
Dans les méandres des relations entre les villes et leurs cours d'eau.....	4
Pourquoi je l'aime ?	
La Sambre de Colette, à Marchienne-au-Pont.....	8
Réflexion de terrain	
Big Jump 2015 : le dernier grand saut pour sauver nos rivières ?	10
Côté Nature - Enquête publique jusqu'au 8 janvier 2016, sur les Plans de Gestion par Districts Hydrographiques et sur les Plans de Gestion des Risques d'Inondation.....	13
Terrain de réflexion	
Les ponts de René Greisch	14
Agenda	
Les Mardis [tabous] du territoire.....	16

EDITO

L'eau n'est pas un sujet bateau

L'eau coûte de plus en plus cher en Wallonie ; elle déborde trop souvent de son lit, parce qu'on urbanise n'importe où. Il arrive aussi que le niveau des nappes baisse au point de forcer à limiter la consommation « superflue ». Ces problèmes reviennent régulièrement à la Une de l'actualité. Nous avons voulu braquer le projecteur sur d'autres aspects de la vie aquatique qui ne sont pas moins importants : l'état de santé des masses d'eau, les activités professionnelles liées aux cours d'eau navigables, la question du franchissement des rivières et des fleuves sans se mouiller.

Ce numéro 83 entend vous encourager à prendre l'eau très au sérieux et à poursuivre vos actions pour sa protection et sa mise en valeur.

Bonne lecture !

Les rédacteurs

Coordination
Alain GEERTS

Comité de rédaction
Hélène ANCION
Céline TELLIER
Gaëlle WARNANT

Secrétaire de rédaction
Alain GEERTS

Mise en page
Isabelle GILLARD

Abonnez-vous à La Lettre !
Prix : **10 € l'abonnement annuel** = frais d'envoi pour 6 numéros.
À verser au compte d'IEW : **523-0802024-06** avec la référence **Lettre CCATM**

La copie est autorisée (et encouragée !) moyennant mention de la source.
Photocopié sur papier recyclé

Fédération Inter-Environnement Wallonie
Tel. 081 390 750 Fax. 081 390 751 • www.iew.be



Louvain-la-Plage

Tout cet été, une des places de Louvain-la-Neuve était transformée en vaste bac à sable. Initiative bienvenue dans une ville qui manque cruellement de jeux d'enfants à demeure, comme des cage-à-poules, par exemple. Pour réussir l'immersion balnéaire, plusieurs modes s'offraient aux amateurs.

Mode géologique :

« Les terrains méso-cénozoïques [du bassin de la Dyle] sont constitués de craies, de calcaires argileux, de sables (parfois glauconieux), d'argiles et de grès (parfois calcareux) qui correspondent à des dépôts marins. »
 (Extrait de la « Notice explicative de la Carte géologique de Wallonie, planche 40/1-2 Wavre Chaumont-Gistoux », téléchargeable sur geologie.wallonie.be)

Mode hydrographico-réaliste :
 « On est dans le bassin de la Dyle, mais je ne vois pas d'eau ».

Mode étudiant :

« Tu viens boire une Despé dans mon kot ? Ah non, cool, j'oubliais, on peut rester dehors. »

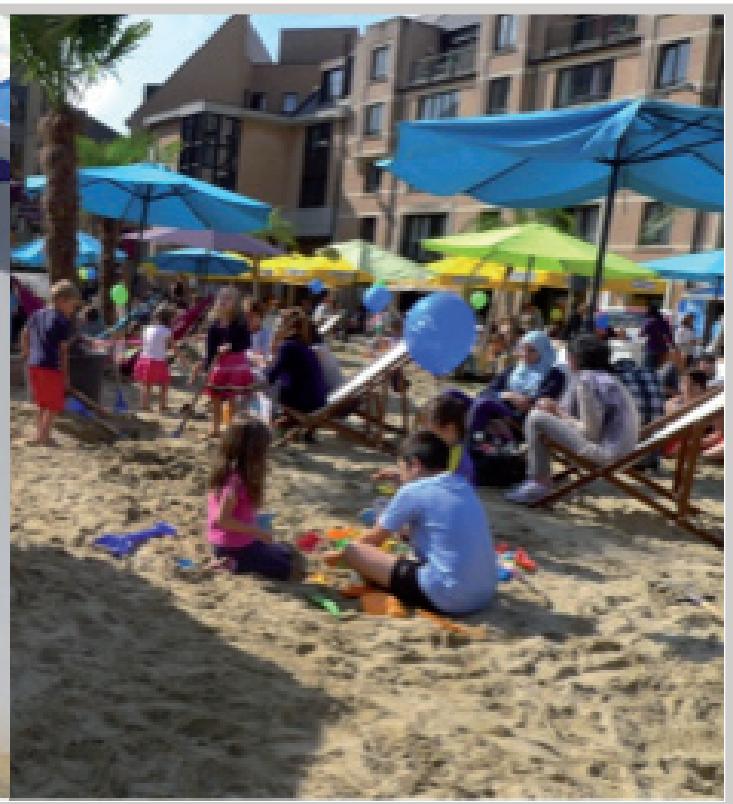
Mode touristique :

« Des sensations en cœur de ville – votre cerveau déconnecte. »

Mode poétique :

« La mer est loin, la ville s'ensable. J'ai mon ballon. »
 (D'après Herman Van Rompuy)

● Hélène Ancion



© Port de Bruxelles - Marcel Vanhulst (www.bruplusirisnet.be)

Un enjeu majeur des villes portuaires est de concilier transport fluvial de marchandises et qualité des espaces de vie dans ces quartiers.

Dans les méandres des relations entre les villes et leurs cours d'eau

Le 2 décembre dernier, les « *Mardis (tabous) du territoire* », organisés par Inter-Environnement Wallonie, ont emmené le public présent sur les rives de nos cours d'eau sous la question « *L'eau dans la ville : quelles opportunités pour le développement urbanistique ?* ». Quelques mois plus tard, la Lettre des CCATM vous fait plonger à nouveau dans la thématique aquatique !

Serait-ce sa fraîcheur qui nous caresse les pieds aux premiers contacts ? Sa force inexorable qui, avec patience et détermination, patine, dessine, adoucit pierres et paysages ? Serait-ce sa capacité à disparaître au détour d'une rue ou d'un bosquet, et à nous saluer à nouveau quelques mètres plus loin ? Sa sinuosité naturelle et son mouvement permanent qui nous font joyeusement oublier les lignes trop droites et trop statiques de nos quotidiens compartimentés ?

Que nous soyons grands ou petits, jeunes

ou plus âgés, l'eau exerce, chez bon nombre d'entre nous, une forme de fascination. Sans doute son caractère pluriel y est-il pour quelque chose. Mémoire vivante d'une sensualité toute enfantine (que de souvenirs à lancer des galets dans le torrent ou à construire des barrages en montagne, les genoux cognant dans la rivière glacée !), elle s'invite dans bon nombre de nos activités d'agrément et de loisirs : baignade, balade les pieds dans l'eau, plongée sous-marine, sports nautiques, spéléologie, pêche... ou tout simplement contact visuel, olfactif, audi-

tif, tactile avec cette force de la nature.

Car l'eau prend aussi, parfois, des allures menaçantes lorsqu'elle évoque pluies torrentielles, noyades, inondations ou tsunamis. Plus sournoisement, elle rappelle à l'Homme ses déboires passés en présentant des niveaux de pollutions inacceptables¹.

Pourtant, elle continue à rendre de précieux services ! Condition-même de notre survie (eau potable, irrigation agricole, pisciculture, élevage, ...), elle est aussi un



support exceptionnel pour transporter nos biens et une source énergétique inépuisable (moulins d'abord, barrages, éoliennes), tout en conservant une valeur biologique inestimable et encore largement insoupçonnée. L'être humain l'a-t-il pour autant remerciée, alors que son destin lui est inexorablement lié ?

Il semblerait qu'aux multiples facettes que présente l'eau dans notre quotidien aient répondu des rapports différenciés, variables, d'amour-haine en quelque sorte, dans une sorte de cache-cache perpétuel entre visibilité et invisibilité, entre les sociétés humaines et leurs cours d'eau. C'est en tout cas ce que semble montrer l'histoire urbaine consacrée aux relations entre les villes et leur rivière, comme en témoignent notamment les travaux de Chloé Deligne² et de Kristel Mazy³.

Les villes, des histoires d'eaux

Moulins, puits, fontaines, fossés, rus, étangs, tuyaux, égouts, marais, rivières, berges, vallées, fleuves, sources, rigoles, abreuvoirs, écluses, canaux,... L'eau est partout présente sur le territoire. La toponymie de nos lieux de vie en est la trace palpable.

Plus encore, c'est du moins la thèse de certains historiens, l'eau serait à la genèse de bon nombre de villes, envisagées non comme des noyaux d'habitat isolés – comme on l'a longtemps considéré – mais comme des éléments d'un réseau calqué sur la cartographie de l'eau⁴.

La relation qu'entretiennent les villes portuaires (comme Bruxelles, par exemple) avec leur port est marquée par une évolution typique⁵, aboutissant, à l'heure actuelle, à une relative déconnexion des destinées urbaines et portuaires.

- La phase ville-port primitif (du XII^e siècle au XVI^e siècle) :

D'après K. Mazy, la fixation d'un terminus de la navigation permet d'asseoir le développement économique des villes en satellisant les cités périphériques⁶. L'eau, déjà objet de pouvoir entre princes, entre détenteurs de « parts » de moulin, devient, à partir du XII^e siècle, sujet de compétition entre villes. Bruxelles, devenant le terminus de la navigation et la Senne la rivière de Bruxelles, prend par exemple le

pas sur ses voisines (Soignies et Nivelles), selon C. Deligne⁷. Durant cette phase se développe aussi, au sein des ruisseaux intra-urbains, toute une panoplie de métiers liés, de près ou de loin, à l'eau (tanneurs, brasseurs, bouchers, teinturiers, poissonniers, boulangers, cordonniers) et, plus largement, de véritables « espaces économiques aquatiques », tant dans des filières artisanales qu'industrielles.

Dans le même temps, à partir du XV^e siècle et dans le sillage des pestes, un changement de perception de l'eau (davantage qu'une irruption de nouveaux procédés de fabrication plus polluants, d'après Chloé Deligne), aboutira, in fine, au déclin des eaux de surface et, plus tard, au voûtement de la Senne, pour le cas bruxellois, considérée peu à peu comme malsaine et nauséabonde.

- Les transformations modernes (du XVI^e siècle jusqu'à la moitié du XIX^e siècle) :

A partir du XVI^e siècle, l'emprise de la cité déborde de ses murs à travers les grands chantiers tel le creusement de canaux, le détournement et le voûtement des petits affluents, dans un contexte de concurrence entre villes européennes. Les activités portuaires demeurent néanmoins au sein des villes intra-muros, à proximité des nouveaux gabarits. « La modification physique du territoire entraîne alors un déséquilibre entre les pratiques liées à la navigation et aux métiers de l'eau qui cohabitaient jusqu'alors »⁸.

Le XVI^e siècle voit aussi émerger la gestion « moderne » de l'eau, avec la montée en puissance des ingénieurs qui vont réaliser des travaux à grande échelle, dont le canal de Willebroek (qui signe l'enterrement « sans pompe » de la Senne en 1856⁹) ou l'établissement de la machine hydraulique de Saint-Josse-ten-Noode sont des exemples parlants.

- La révolution industrielle (de la moitié du XIX^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle) :

La mise à grand gabarit des liaisons fluviales et l'essor du réseau ferroviaire conduisent les activités portuaires et industrielles à se délocaliser vers le réseau fluvial élargi, au-delà des remparts urbains, bientôt démolis. Les arguments hygiénistes, fonctionnels et esthétiques continuent de faire disparaître bras morts et petits affluents.

- La croissance industrielle (de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1960) :

Les réseaux ferroviaires et fluviaux voient leurs bords et leurs berges investis par des installations portuaires et industrielles, de plus en plus nombreuses. De nouveaux besoins fonciers portuaires se font alors sentir, à proximité de nouveaux bassins élargis, en s'orientant toujours vers l'extérieur du centre urbain.

- La désindustrialisation (des années 1960 jusqu'à la fin des années 1980) :

En transférant les activités vers la périphérie, et en développant le secteur tertiaire au cœur des villes, un mouvement de désindustrialisation s'installe et entraîne la formation de friches industrielles. Quant aux friches portuaires et infrastructurelles, elles sont, selon Kristel Mazy, « le produit spatial de la déconnexion progressive de la ville et de son port. La séparation s'accentue sous l'impulsion des évolutions technologiques, telle que la conteneurisation, mais aussi de la recherche de proximité avec le mode routier dominant les nouvelles chaînes de transport, et répondant de manière flexible aux nouvelles exigences économiques du *just in time* »¹⁰.

- Le réinvestissement des espaces industriels (des années 1980 à nos jours) :

A partir des années 1980, toutefois, l'initiative urbaine reprend ses droits, à la faveur des contextes de décentralisation politique (en France) et de fédéralisation (en Belgique). Progressivement, les espaces portuaires délaissés du centre-ville prennent un nouveau visage : celui d'une opportunité foncière majeure, dans le cadre d'une politique de reconquête urbaine. De plus, les mouvements environnementaux soulignent la nécessité de faire revivre les bras morts et rivières ignorées.

Des liens à repenser entre ville, voie d'eau et port

Alors que les destinées urbaines et portuaires se sont vues progressivement déconnectées, de nouveaux enjeux obligent à repenser les liens des villes avec leur voie d'eau et leur port¹¹. Des groupes d'acteurs, aux logiques d'action, représentations et visions divergentes (voire contradictoires) pour le territoire, s'emparent désormais de cette question.



Ainsi, comme l'a étudié K. Mazy pour le cas des ports de Bruxelles et de Lille, les acteurs urbains, ancrés dans un enjeu plus global de promotion du retour vers les centres, souhaitent requalifier les fronts d'eau, à l'instar des villes de Londres, Hambourg, Lyon, Nantes ou Bordeaux. La valeur paysagère de ceux-ci participe à la fabrique d'une image de marque, dans un contexte, à nouveau, de compétition territoriale, où l'identité et l'attractivité sont des enjeux majeurs. En témoigne par exemple, de façon plus éphémère, l'attrait pour les événements de type « Bruxelles-les-Bains », dont le concept est aujourd'hui repris dans bon nombre de villes wallonnes, avec ou sans cours d'eau !¹²

Mais les acteurs portuaires, eux aussi, renouvellent leur intérêt pour les terrains proches de l'eau, dans une optique de redéploiement du fret fluvial, qui fournit un alternative durable au réseau routier (à condition que l'intermodalité soit bien organisée). Emergent alors, notamment, des projets de centre logistique ou de distribution urbaine (voir l'exemple du BILC à Bruxelles).

Enfin, les acteurs environnementaux, quant à eux, souhaitent voir se développer de nouvelles politiques de gestion de l'eau, à l'échelle du bassin versant.

Ces trois logiques d'action, fort diffé-

rentes, doivent donc pouvoir cohabiter, tant à l'échelle de l'agglomération qu'à celle du quartier lui-même, bien souvent pris en tenailles entre les processus de gentrification qui s'initient dans ces lieux désindustrialisés soumis à la pression foncière et immobilière, et les externalités négatives (bruit, pollution de l'air) produites par les activités portuaires.

On notera aussi que ces tensions créent, comme le signale K. Mazy, une rupture tant sur le plan des formes urbaines que sur celui des réseaux : « les formes urbaines des zones portuaires et industrielles, dans lesquelles les vides dominent les pleins pour accueillir les



La voie d'eau comme attrait majeur pour la qualité de vie, ici sur l'ancienne friche industrielle Henricot à Court Saint Etienne.



Même voûtée, la voie d'eau peut laisser apparaître ses méandres (Court Saint Etienne).

nouveaux trafics, se différencient de l'urbanisme citadin où rues, places, jardins n'ont de sens qu'en relation avec les constructions qu'ils desservent ou accompagnent (...). Des ruptures en termes de réseaux apparaissent sous la forme d'entraves que constituent les emprises industrielles et portuaires sur les flux de piétons et de cyclistes. Inversement, les flux de marchandises doivent s'accommoder des liaisons urbaines, tels que les ponts, limitant le tirant d'air »¹³.

Les rapports des sociétés humaines avec leurs cours d'eau sont donc depuis toujours méandreuex. Bien qu'ils se rejoignent à l'échelle globale – lutter contre l'étalement urbain et fournir une alternative au réseau routier participent notamment aux réponses à apporter aux changements climatiques – les enjeux actuels exigent, à l'échelle du quartier et des agglomérations, une créativité nouvelle, au-delà des actes médiatiques, pour ménager durablement les différents usages de la voie d'eau.

● Céline Tellier

⁵ Hoyle, B.S., « The Port City Interface – Trends, Problems and Examples », Geoforum, vol. 20, n°4, 1989, pp. 429-435, repris par Mazy, K., « Renouer les liens entre la ville, sa voie d'eau et son port? La démarche de projet à l'épreuve du jeu d'acteurs. Les cas de Lille et de Bruxelles », in Frémont, A. et Bernadet, M. (dir.), *Fleuves et territoires*, n°1, Institut de recherche du Val de Saône Maconnais, Mâcon, 2014, pp. 105-106.

⁶ Mazy, K., « Renouer les liens entre la ville, sa voie d'eau et son port ? La démarche de projet à l'épreuve du jeu d'acteurs. Les cas de Lille et de Bruxelles », p. 105.

⁷ Deligne, C., *Op. cit.*, citée dans Fougères, D., *Op. cit.*

⁸ Mazy, K. « Renouer les liens entre la ville, sa voie d'eau et son port? La démarche de projet à l'épreuve du jeu d'acteurs. Les cas de Lille et de Bruxelles », p. 106.

⁹ Guillerme, A., « Chloé Deligne, Bruxelles et sa rivière : Genèse d'un territoire urbain (12^e-18^e siècle) », recension, *Documents pour l'histoire des techniques*, n°14, 2007, pp. 151-152.

¹⁰ Mazy, K., « Renouer les liens entre la ville, sa voie d'eau et son port ? La démarche de projet à l'épreuve du jeu d'acteurs. Les cas de Lille et de Bruxelles », p. 106.

¹¹ Kristel Mazy a consacré sa thèse de doctorat à cette question et est intervenue, le 2 décembre 2014, dans le cadre du cycle de conférences « Les mardis (tabous) du territoire » organisé par Inter-Environnement Wallonie, lors d'une séance intitulée « L'eau dans la ville : quelles opportunités pour le développement urbanistique ? ».

¹² Voir l'exemple de Louvain-la-Plage dans ce numéro.

¹³ K. Mazy, « Renouer les liens entre la ville, sa voie d'eau et son port ? La démarche de projet à l'épreuve du jeu d'acteurs. Les cas de Lille et de Bruxelles », p. 105.



Colette Wilmotte en train de décrire le monde de la batellerie, novembre 2014.

La Sambre de Colette, à Marchienne-au-Pont

Sur le halage le long de la Sambre, Colette nous montre son amérité, un couloir de nature qui ouvre vers la Thudinie et la France. Ce qui frappe Colette, ce qui lui plaît, c'est le travail, présent sur l'eau et au bord de l'eau.

« Ici nous sommes au point de départ pour aller, en vélo, vers des coins extrêmement bucoliques, magnifiques. On peut aller jusque Thuin, Erquelinnes, on peut aller très loin là-bas. Et c'est pour ça que j'aime bien. Parce qu'au fond, ça montre un peu l'importance de la batellerie à l'époque, quoi. Je suis contente parce qu'en fait, la batellerie, on en reparle de plus en plus et on va l'utiliser de plus en plus pour atténuer les transports par camion. Une grosse péniche, ça fait cinquante camions. Donc, je trouve ça chouette. Au fond, il y a encore de l'avenir.

Alors ici, Landelies, Montigny-le-Tilleul, c'est une des rares carrières, elle est entre Marchienne et Landelies, pas spécialement énorme, mais il y a encore une activité. Les Calcaires de la Sambre. Ils extraient, ils concassent, et puis c'est chargé sur péniche et ça revient vers Marchienne et puis le canal Charleroi-Bruxelles, ça livre un peu partout.

Pour ma promenade à vélo, c'est par ici [sur le halage, qui a été couvert de macadam], puis je passe par l'herbe et puis on a le hallage qui va jusqu'en France et, plus on avance, plus c'est bucolique. Il faut une

heure jusqu'à Erquelinnes. Il y a des gens qui vont jusqu'en France, ça prend une bonne heure, mais il faut bien rouler, hein.

Moi, ici, c'est mon bol d'air. C'est vraiment précieux pour Marchienne d'avoir ça. J'habite ici tout près. Quand tu arrives à Landelies, le village, c'est magnifique. »

Colette Wilmotte fait des recherches historiques et géographiques en amateur, sur ces terres arrosées par la Sambre et L'Eau d'Heure, « dont on dit que le niveau monte en une heure ». Ces cours d'eau lui ont inspiré une chanson-épopée:



« Il a coulé tant d'eau sous les ponts de Marchienne »

1

L'eau n'a pas de frontière...
De villages en cités,
Et dans toutes les langues,
Elle n'a d'autre destin
Que d'abreuver la terre
Et ceux qui s'en nourrissent...

2

La Sambre est née en France,
Au plateau de Saint-Quentin.
Quand elle trace son chemin,
Elle se fait belle à Thuin,
Cité des bateliers.
Elle a tout transporté, la Sambre...
L'orge et le houblon,
Pour nos brasseries chéries,
L'acier et le charbon,
Le blé pour notre pain...

3

A Landelies la douce,
Elle s'attarde en détours,
Alanguit les pêcheurs,
Rafraîchit les guinguettes.
Quand le carillon chante
Au cœur de l'abbaye,
Elle se met à rêver...
Elle se fait la gardienne
Des serments murmurés,
Du trop-plein de nos larmes
Et des rires échangés...
Elle a tout entendu, la Sambre...
Emporte ses secrets plus loin
Jusqu'à Marchienne...

4

Et là, sans crier gare !
Le fracas des usines,
Le grondement de l'acier
La font frémir d'effroi.
Mais elle tient bon, la Sambre...
Elle sait bien tous les hommes
Qui se battent comme elle
Pour vivre
Et même survivre...
Elle a tout enduré la Sambre !
Enfin, c'est à Namur
Qu'elle confiera ses eaux
A la Meuse tranquille.
On pourrait y aller voir,
Mais c'est une autre histoire...

5

Il y en a une pourtant
Qui lui donne du tourment :



L'Eau d'Heure à Marchienne-au-Pont, novembre 2014.

L'Eau d'Heure,
Sa petite sœur
N'a rien de sa sagesse !
Elle est vive et sauvage,
Elle se rit des orages
Elle gonfle en moins d'une heure
Inonde tous les champs
Fait déborder la Sambre.
Sa fougue n'est pas vain
Les moulins tournent et tournent
Il y en avait tant !

6
Elle n'aime pas les bateaux
Mais les enfants l'adorent...
En secret des parents,
Ils s'y donnent rendez-vous
C'est la joie qui patauge :
Elle les malmène,
Les bouscule,
Éclabousse leurs rires,
Partage leur jeunesse,
La pêche à la bouteille,
Les ricochets manqués...
C'est sûr, cette nuit,
Ils dormiront tranquilles,
Le cœur à l'unisson
De son doux clapotis...

7
Il faudra les barrages
Pour calmer ses ardeurs
Mais elle est toujours vive,

L'Eau d'Heure
Quand elle rejoint la Sambre
Ici même
A Marchienne...

8
S'il vous prenait l'envie
D'y jeter quelque chose,
Pensez-y à deux fois !
Car leurs eaux fatiguées
N'en peuvent plus
De notre suffisance
Et de notre mépris !
S'il vous plaît, laissez les vivre...
Ces deux rivières amies,
La sauvageonne et la sereine,
Infiniment fidèles
Ont fait vivre nos pères...

Chanson proposée lors des Journées Wallonnes de l'eau 2009. Elle a été reprise dans le livret « Marchienne et ses rivières » publié dans le cadre de Mai'tallurgie 2010, et surtout chantée dans le spectacle « As-tu vu Marchienne en mai ? Tous en Sambre », par le collectif Créad'âmes, atelier théâtre d'actions citoyennes. Le texte figure dans la rubrique « La vie en mots » du site lechemindepourl'eau.be, animé par Philippe Michaux.

● Hélène Ancion



© Hélène Ancion

Salmo Trutta, en visite dans les bureaux d'IEW pour son interview en juillet 2015.

Big Jump 2015 : le dernier grand saut pour sauver nos rivières ?

Le « Big Jump » a rendu visible durant plusieurs années l'objectif de soutenir les politiques d'amélioration de la qualité de l'eau. Cette année encore, plusieurs centaines de personnes ont démontré leur attachement aux rivières de Wallonie en y plongeant ensemble ce 12 juillet. En Wallonie, le Big Jump est porté par une grande diversité d'organisateurs locaux : associations de défense de l'environnement, clubs sportifs, avirons, plongeurs et spéléologues, contrats de rivière, riverains, communes, groupes de jeunes. Tous ont démontré avec un brio éclaboussant que les liens entre les citoyens et le milieu aquatique naturel sont très forts. Cet événement festif s'est déroulé en dix lieux répartis dans les cinq provinces et faisait écho à près de 500 plongeons organisés dans 28 pays d'Europe.

A travers l'interview d'une truite Fario, la Lettre des CCATM a voulu rendre hommage au travail de Marie Cors, successivement chargée de Mission Eau puis Directrice politique auprès de la Fédération Inter-Environnement Wallonie. Avec le Big Jump, elle a su allier fond et forme, sérieux et fun, pour le plaisir et la conscientisation du plus grand nombre.

Hélène Ancion : Bonjour Monsieur le Poisson, avez-vous des choses à me raconter sur la qualité des eaux wallonnes ? J'aimerais faire part des réalités de terrain à nos lecteurs.

Salmo Trutta : J'en ai des choses à vous dire, mais ce n'est pas super gai à entendre. Vous pouvez m'appeler Salmo

Trutta, je suis une truite Fario, un miroir de l'état de contamination de notre environnement. Aujourd'hui, 55% des masses d'eau de surface wallonnes sont en mauvais état écologique, 100% des masses d'eau sont en mauvais état chimique ! Moi qui adore la chimie, cela me désespère. Cette très mauvaise nouvelle vient de résultats d'analyses réali-

sées sur nous, les organismes vivants. Le mercure, par exemple, dépasse systématiquement la norme fixée. C'est un cauchemar pour s'en débarrasser, parce que cette substance se fixe en nous. Et après, une bonne petite truite meunière à la poêle et hop ! Le mercure est pour vous et pour vos enfants. Sympa la pollution. Attachante comme tout. La présence



de substances persistantes, bioaccumulables et toxiques dans mon organisme me pose énormément de problèmes et risque de vous en poser aussi.

HA : Ca résonne comme un signal d'alarme. La mission d'éradication me semble bien difficile. Vous qui êtes aux premières loges, avez-vous des suggestions ?

ST : D'abord, vous pouvez tous faire circuler l'information sur ces substances persistantes, bioaccumulables et toxiques, dont l'acronyme est PBT. Je déteste les acronymes, mais j'aime bien quand les gens sont au courant. L'Europe a fait une liste des PBT, vous pouvez la retrouver facilement car c'est un document public, lié à la Directive cadre-eau adoptée en 2000, qui demandait à tous les états-membres d'atteindre le bon état de leurs eaux de surface en 2015.

HA : En 2015 ? Mais c'est maintenant !

ST : Eh oui. Il y en a qui n'ont jamais perdu ça de vue. Dès l'adoption de la directive, des citoyens conscients de l'enjeu ont opéré une sorte de décompte vers l'échéance qu'avait fixée la Commission européenne. 2015 concentrait les espoirs de voir revivre les ruisseaux, les rivières et les fleuves auxquels les citoyens sont attachés et dont ils dépendent. Nous, on battait des nageoires et des pinces. Mais la Wallonie a choisi d'utiliser les « reports d'échéance », c'est-à-dire les portes ouvertes par la directive pour porter à 2021 ou 2027 l'atteinte du bon état de la majorité de ses eaux de surface. Le chemin va devoir être plus long que prévu, et j'espère que mes copains et moi nous tiendrons le coup.

HA : Vous disiez que les citoyens avaient pris le sujet à bras-le-corps. C'est assez unique, non ?

ST : Tout à fait, et ils ont eu en plus le chic d'employer une méthode extra pour faire savoir que la qualité des eaux leur causait du tracas : le Big Jump. Au lieu de montrer leur mécontentement, ils ont choisi de se mettre en maillot et de faire des sauts chez nous, avec de grands sourires. Ils ont eu une bonne idée, parce que mes cousins brochets adorent quand l'eau se trouble. Ça se passe chaque année depuis 2005, un peu partout en Europe. Bon, ce qu'il y a d'unique, ce n'est pas juste le maillot qui vous couvre le *bottom*. Les



Salmo Trutta à la Capitainerie de Jambes lors du pré-Big-Jump du 9 juillet 2015.

citoyens se mouillent pour montrer qu'ils tiennent les états-membres à l'œil parce que la mise en œuvre de la Directive-cadre Eau est obligatoire. On assiste donc chaque année à – attention, je vais parler comme un consultant - l'expression d'un volet *bottom-up* qui vient appuyer un processus technocratique *top-down*.

HA : Le Big Jump, c'est donc une démarche venue de la base, en maillot de bain, pour renforcer la mise en œuvre d'une directive au niveau européen, mais avec quelles revendications concrètes ?

ST : Ah moi, j'étais avec ma famille à la Capitainerie de Jambes au pré-Big-Jump

du 9 juillet, et j'ai tout entendu ! Il y a des questions des citoyens qui m'ont fait froid dans le dos : « Comment gérerons-nous demain, les substances nouvelles qui s'ajoutent à ces pollutions historiques ? », « Pourquoi des substances dont on connaît aujourd'hui le caractère nocif pour l'environnement sont-elles encore autorisées, alors que des alternatives existent ? ». Je crois que le Ministre wallon de l'environnement, Carlo Di Antonio, a lui aussi très bien écouté, il a affirmé ne pas vouloir que les erreurs du passé soient perpétuées. Il a même accepté une interview en pleine Meuse, lui dans l'eau, les journalistes sur un ponton qui bougeait pas mal.



Big Jump 2015, un révélateur de l'état de l'environnement. Et la suite ?

- La truite Fario (*salmo trutta*) choisie pour tenir le rôle de Monsieur le Poisson est une espèce sauvage menacée à plusieurs égards. La principale menace vient de la pollution de l'eau vis-à-vis de laquelle cette espèce est particulièrement sensible. On la considère en général comme un témoin fiable de l'état de l'environnement.
- Wikipédia, à son article « Salmo trutta », explique que des maladies telles que les parasitoses, bactérioses et viroses peuvent être favorisées par la pollution de l'eau et la consanguinité, qui sont des sources de dépression immunitaire. L'artificialisation des cours d'eau cause la destruction ou la dégradation des frayères et des habitats favorables aux salmonidés sauvages, particulièrement amateurs de fonds riches en caches et microhabitats. Ces transformations nuisent à la circulation entre zones de croissance et zones de reproduction, et peuvent empêcher ou freiner la recolonisation naturelle des cours d'eau. Pour combattre la baisse des populations, le repeuplement artificiel fait plus de mal que de bien en causant un appauvrissement de la variabilité génétique, que l'on observe aussi suite à l'échappement de sujets de pisciculture.
- A l'inverse, il faudrait établir des mesures d'atténuation des grands barrages et seuils, supprimer les rejets d'eaux chaudes et/ou très pauvres en oxygène, et bannir les rejets de substances répulsives ou toxiques pour la chaîne alimentaire. Le rempoissonnement artificiel devrait être découragé, sachant qu'il atteint exactement l'objectif opposé de celui qu'il vise.
- Selon la « Note n°8 sur l'eau », éditée par WISE (Water Information System for Europe), la catégorie des substances dangereuses prioritaires regroupe les treize substances prioritaires jugées persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT), auxquelles s'ajoutent d'autres substances ou groupes de substances qui suscitent de fortes inquiétudes. Le classement d'une substance dans cette catégorie tient à son comportement dans l'environnement. Les PBT ne se

dégradent pas dans l'environnement et s'accumulent dans les tissus animaux et végétaux, créant ainsi une menace à long terme pour la santé humaine et les écosystèmes. À mesure que les PBT passent d'un maillon à l'autre de la chaîne alimentaire, leur concentration augmente, et le risque pour l'homme et les écosystèmes suit la même courbe. Il est par conséquent indispensable de contrôler les rejets de ces substances, même en très faibles quantités. Les perturbateurs endocriniens, substances chimiques qui semblent pouvoir influer sur les systèmes hormonaux de l'homme et de l'animal, sont un autre groupe de substances qui suscite une inquiétude particulière. La Commission travaille actuellement à l'évaluation de possibles perturbateurs endocriniens.

A nous d'agir !

Le bilan en demi-teinte de l'état des eaux de surface de Wallonie est présenté de manière détaillée dans les projets du 2^{ème} plan de gestion, déposés en ce moment à l'enquête publique. Ces plans de gestion, c'est la feuille de route régionale

pour répondre aux obligations de la directive européenne. Elle y indique quelles mesures sont prévues, qui les mettra en œuvre, dans quel délai et avec quels moyens.

Ces mesures seront-elles suffisantes ? Convient-illes pour les pollutions dont vous avez connaissance ?

Donnez votre avis au gouvernement, rapprochez-le de la réalité de terrain...
A vous de donner votre avis sur ce document, comme nous vous y invitons de manière plus détaillée à la page 13.
Pensez à Monsieur le Poisson, et faites l'effort de répondre !

● Hélène Ancion



Le Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Bien-être animal Carlo Di Antonio en pleine interview, 9 juillet 2015, Capitainerie de Jambes



Cabines de bain sur la Meuse à Liège

Enquête publique jusqu'au 8 janvier 2016, sur les Plans de Gestion par Districts Hydrographiques et sur les Plans de Gestion des Risques d'Inondation.

La Wallonie compte quatre districts hydrographiques : Meuse, Escaut, Rhin et Seine. Ces quatre districts font l'objet de plans de gestion, les PGDH. Un Plan de Gestion par Bassin Hydrographique contient les caractéristiques et états des lieux du district ainsi qu'une analyse des pressions auxquelles sont soumises ses masses d'eau. Le programme de mesures développé à travers des fiches explicatives doit concourir à atteindre des objectifs environnementaux.

La Directive Cadre Eau (2000/60/CE) impose depuis 2000 aux Etats Membres d'agir pour atteindre un bon état de leurs eaux souterraines et de surface pour 2015. Les premiers PGDH couvraient la période 2009-2015 et ont été adoptés en Wallonie en 2013 (avec 4 ans de retard !). Le niveau de pollution de nos eaux et ce retard pour la mise en œuvre d'actions de prévention et d'amélioration de la qualité des eaux impliquent que le bon état requis n'a pu être atteint pour toutes les

masses d'eau pour l'échéance de 2015. La Directive Cadre Eau permet aux états membres d'étaler sur plusieurs cycles de 6 ans la mise en œuvre de programmes de mesures successifs pour parvenir au bon état. Afin de poursuivre les actions entreprises et pallier les multiples problèmes qui affectent la qualité de nos eaux, un second cycle de mesures doit être développé.

Quant aux Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI), ils correspondent au premier cycle de mise en œuvre de la Directive « Inondation » (2007/60/CE). Leur objectif stratégique est de prévenir ces phénomènes et d'en atténuer les effets. Les PGRI reposent sur un programme de prévention et de gestion des aléas. Ils ont été élaborés sur base d'un processus de concertation multi-acteurs impliquant notamment les provinces, les communes, les Contrats de rivières, les associations. Ils couvrent la période 2015-2021, comme les nouveaux PGDH.

Ces plans peuvent impacter l'environnement à l'échelle d'un bassin versant ou de territoires plus restreints. C'est pourquoi il est utile que citoyens et acteurs de terrain puissent donner leur avis sur ces outils décisifs, les enjeux sous-régionaux qu'ils recèlent, et apprécier les mesures proposées.

Les nouveaux PGDH ainsi que les PGRI sont soumis à enquête publique jusqu'au 8 janvier 2016. Les documents utiles pour l'enquête publique ainsi qu'un formulaire de réponse en ligne sont accessibles sur le portail du Service public de Wallonie :

[http://environnement.wallonie.be/
enquete-eau/](http://environnement.wallonie.be/enquete-eau/)

● Gaëlle Warnant,
chargée de mission « Eau » chez IEW



Pont-canal du Sart, à Houdeng-Aimeries.

Les ponts de René Greisch

« Il avait un sens de la stabilité quasiment intuitif et une extraordinaire capacité de conception structurelle. Il sentait de suite quelle formule appliquer pour chaque problème. » Jean Englebert.

René Greisch a conçu des ponts et des viaducs qui enjambent les cours d'eau, portent les autoroutes et les voies ferrées dans le monde entier. Si je dis « viaduc de Millau », on risque de me répondre « Gustave Eiffel ». Dommage...

A l'échelle de notre région, le travail du bureau Greisch est omniprésent et familier. Regardez les images ci-dessous, et voyez à quel point vous connaissiez déjà Monsieur Greisch, sans le savoir.



Sur la Meuse, de gauche à droite, pont de Ben-Ahin en aval de Huy, pont du Pays de Liège ou Liaison E25-E40 à hauteur de Cointe, pont de Wandre en aval de Jupille.



La Lettre des CCATM a voulu faire connaissance avec ce « faiseur de ponts », né en 1929 et décédé en 2000. Petit entretien avec **Pierre Henrion**, historien de l'art qui a publié en 2014 chez Prisme Editions « René Greisch, ingénieur architecte », une substantielle monographie illustrée de photos de Jean-Luc Deru.

LLCCATM : Comment décrire le travail de René Greisch, sa « patte » ?

Pierre Henrion : Il était très facétieux, inventif et direct. C'est véritablement quelqu'un qui savait résoudre des problèmes, offrir des solutions. Chacun des ouvrages d'art qu'il a livrés – et il y en a des centaines de par le monde - propose une nouvelle manière de faire, non seulement sur les plans technique et esthétique, mais aussi en ce qui concerne le budget. J'en veux pour exemple le pont de l'Europe à Huy, où le bureau Greisch a remporté l'adjudication en raison du fait que son projet coûtait 100 millions de francs belges moins cher que celui du soumissionnaire le plus proche de son offre. Pour l'anecdote, le bureau Greisch a également réalisé un pont de l'Europe à Coimbra et un pont de l'Europe à Orléans. René Greisch ne lésinait ni sur la qualité de conception, ni sur les finitions, ni sur la main d'œuvre. Par le calcul et par le dessin, il réussissait à découvrir une manière plus efficiente de remplir la mission assignée.

A ces budgets souvent de 10 à 15% plus légers que ceux de la concurrence, il faut ajouter une disponibilité pour venir suppléer in extremis dans des situations complexes sur des chantiers menés par d'autres entreprises. L'un dans l'autre, cela donne rapidement à René Greisch et à son bureau un caractère incontournable dans le monde de l'ingénierie et du bâtiment. Il collabore ainsi avec Roger Bastin à la restauration de l'Arsenal de Namur, où il invente le système de cafétaria flottante, puis au chantier du Cyclotron de Louvain-La-Neuve, qui lui mettra le pied à l'étrier pour d'autres réalisations marquantes dans le paysage néolouvaniste. Lors de la rénovation du Stade Roi Baudouin, au Heysel, il intervient sur la façade.

Paradoxalement, alors que son entreprise a pignon sur rue depuis les années 1960,

elle ne s'est constituée en société que dans les années 1980. Avant cela, il n'y avait même pas de contrat, la plupart du temps ! Tout était basé sur la confiance. René Greisch allait en permanence à la rencontre de ses collaborateurs. J'en ai rencontré plusieurs, notamment des dessinateurs, ils gardent un souvenir très vif de cette proximité qui permettait de faire avancer les choses tellement plus vite. Il faisait des ponts entre les gens, dans tous les sens du terme.

LLCCATM : Comment la mayonnaise a-t-elle pris, chronologiquement ?

Pierre Henrion : En 1959, il fonde son propre bureau dans une annexe construite dans le jardin de sa maison personnelle, à Herstal, rue Ernest Solvay. Il veut mener de front des activités d'architecte et d'ingénieur mais, par la force des choses, c'est surtout ce second volet qui se développe. Près de soixante ans plus tard, son bureau poursuit sa mission d'innovation permanente, sur plusieurs continents. Le siège est installé au parc scientifique du Sart-Tilman, toujours en région liégeoise.

Dans les années 1960, les commandes se répartissaient essentiellement entre les constructions industrielles et l'ingénierie pour l'architecture civile. Les fondations du pont Strauss sur le canal B1-B2 à Anvers, pour le compte de la Société Pieux Franki, constituent sa première expérience en tant qu'ingénieur indépendant. En 1966, René Greisch développe pour l'entreprise Galère son premier pont sur le tracé de l'autoroute de Wallonie, le viaduc de Lavoir. Il propose un tablier mixte acier/béton, une solution plus économique que celle préconisée par le Ministère des Travaux Publics, en béton précontraint. Je le cite : « L'acier n'était pas utilisé en Belgique depuis 1938 car plusieurs ponts s'étaient écroulés sur le canal Albert. Nous l'avons emporté grâce à notre offre inférieure à celle de la concurrence. On nous a fait confiance. Ce projet fut le détonateur de notre histoire d'amour avec les ponts. Celle-ci s'est confirmée quelques années plus tard avec le viaduc de Vilvorde » (Interview accordée à René SEPUL (« René Greisch, faiseur de ponts », dans La Gazette de Liège, 16 août 2000, p.16).

Le viaduc de Vilvorde marque une étape décisive. Avec cette réalisation, l'équipe prend ses marques à un moment où le réseau autoroutier belge se développe, notamment au sud de la Meuse, sur les hauts plateaux et dans les Ardennes. Le bureau Greisch est ainsi chargé, en 1975, de la conception du viaduc de Sécheval situé sur l'autoroute Liège-Ardennes (E25), à proximité de Remouchamps. Ce positionnement professionnel est l'un des éléments qui permettent à l'entreprise de surmonter la crise économique. Elle se porte candidate dans le cadre du remplacement des ponts sur le canal Albert. La voie d'eau a dû être élargie à un gabarit de 9000 tonnes, ce qui entraîne le remplacement de plusieurs ponts. Le Ministre des Travaux publics souhaite des projets répondant à deux contraintes : encombrement minimum de la membrure inférieure et franchissement de brèches importantes en une seule portée. L'ingénieur liégeois propose quatre ponts *bow-string* (« corde d'arc » - la structure ressemble à un arc à flèches dont la corde tendue formerait le tablier, en position horizontale au-dessus de l'espace à franchir). Cela donnera, de 1979 à 1987, les ponts de Haccourt, de Hermalle, de Maredxhe et enfin celui de Milsaucy, achevé en 1990, d'une pureté de ligne qui lui donne une apparence fragile.

LLCCATM : Dans le catalogue, une réalisation préférée ?

Pierre Henrion : Je ne vais pas choisir, mais plutôt admettre ma fascination pour cette capacité à innover, sur un coin de papier quadrillé, et ainsi donner vie à des objets qui remplissent une fonction, tout en étant très sculpturaux. La plupart de ses réalisations semblent réfléchies uniquement pour la forme, pour le plaisir de les voir se découper sur le ciel ou sur des collines !

LLCCATM : Pour ma part, je citerai un « chouchou » : le pont-canal de Goudeng-Aimeries, à l'entrée de La Louvière. Il colle parfaitement au thème de ce n°83 : il porte de l'eau, il passe au-dessus d'une zone humide à laquelle il procure de l'ombre, il protège les passants de la pluie et de la neige. Pour l'observateur qui se trouve sous le pont-canal, le tablier côtelé est comme l'immense ventre d'un poisson ou d'un

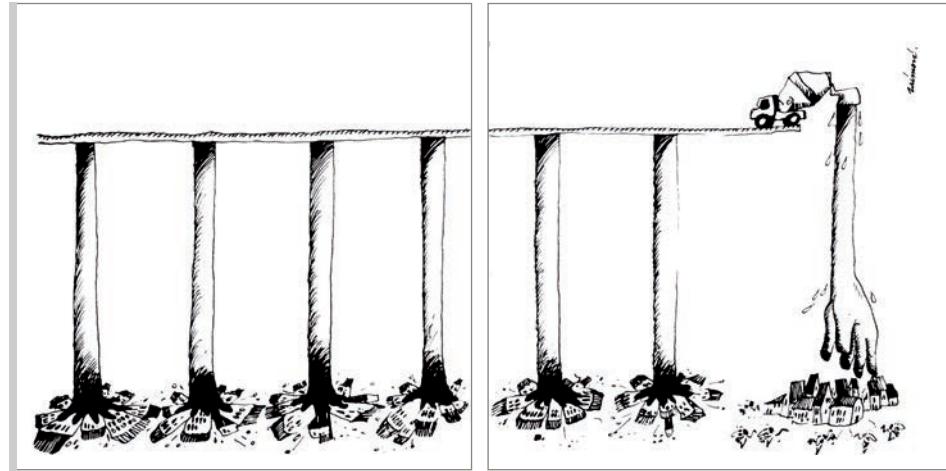


cétacé. Les photos du livre sont particulièrement évocatrices, mais ça vaut évidemment la peine d'aller voir sur place.

● Hélène Ancion

En savoir plus :

- La citation d'introduction de l'article est de Jean Englebert, architecte et spécialiste de l'habitat léger, ami de René Greisch, dans une interview accordée à Pierre Henrion à Angleur le 10 mars 2011.
- Le viaduc de Millau est le fruit d'une des multiples collaborations du bureau Greisch, cette fois avec l'architecte Norman Foster.
- La manière dont les citoyens ont perçu les projets et les réalisations n'est pas abordée dans « René Greisch, ingénieur architecte ». Or justement, là, on peut dire que ça se corse.



La E 40-isation en route, gag en deux volets (et plus si affinités) dessiné par Raimon, alias Raymond Héroufosse, Polleur ca 1978. Reproduction encouragée.

Par exemple, du côté de Spa, Verviers, Theux, Polleur : les lecteurs se souviennent peut-être de la joyeuse résistance des Pollinois, matérialisée par des autocollants « Viaduc, on ne veut pas d'un caca comme ça ! » à propos du projet de viaduc au-dessus de la Hoëgne et

du Bois du Staneux à la fin des années 1970. L'autoroute a eu raison des arguments environnementaux de Raymond Héroufosse et de ses amis, mais loin de s'avouer vaincus, ils ont transmis leur savoir-faire, à IEW entre autres.

INFO LES MARDIS [TABOUS] DU TERRITOIRE

Le programme des Mardis [tabous] est arrivé ! Inscrivez-vous sans hésiter à ces formations courtes, sur le temps de midi, ouvertes à tout public.

IEW propose en novembre et décembre 2015 cinq Mardis [tabous] du territoire. Comme chaque année, ce cycle de formation offre des conférence-débats de deux heures, qui explorent des pistes encore peu débroussaillées. Les orateurs, en pointe sur les sujets présentés, vous montreront derrière les concepts et les appellations étranges, un potentiel très riche pour les quartiers nouveaux.

Les Mardis [tabous] du territoire, c'est une percée vers des domaines moins connus, mais néanmoins très proches de l'aménagement du territoire. Si proches qu'ils influent déjà sur lui et pourraient bien un jour faire partie de la réglementation officielle. Aujourd'hui, ces manières de voir appellent le débat et ne se prennent pas (trop) au sérieux. Profitons-en pour les explorer ensemble, avec des guides passionnés.

- « Le Beau », par Hélène Ancion
Mardi 10 novembre, salle Okavango à Mundo-Namur, de 12h à 14h.
- « Atelier de réparation de l'étalement urbain », par Véronique Hollander et Hélène Ancion
Mardi 17 novembre, salle Okavango à Mundo-Namur, de 12h à 14h.
- « Enjeux territoriaux en agriculture », par Yves Hanin
Mardi 24 novembre, salle Okavango à Mundo-Namur, de 12h à 14h.
- « La ville est insensible aux formes idéales », par Geoffrey Caruso
Mardi 1er décembre, salle Okavango à Mundo-Namur, de 12h à 14h.
- « Conserver la nature : un sujet tabou ? », par Emmanuel Sérusiaux
Mardi 8 décembre, salle Okavango à Mundo-Namur, de 12h à 14h.

Informations pratiques

Les Mardis [tabous] du territoire

Cycle de formations courtes.
Ouvert à tous publics.
Entrée libre, sur réservation.

Pour nos cinq Mardis, rendez-vous à :
Mundo-Namur,
Salle Okavango,
rue Nanon 98 à 5000 Namur.

Contact : Julie Debruyne,
j.debruyne@iew.be
081 /390 750